



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 23 octobre 2024

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil  
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

**Mercredi 6 novembre 2024 à 20 heures 00**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Demandes de DETR et DSIL
- 2- Admissions en non valeur
- 3- Personnel communal
- 4- Dénomination et numérotation de rues
- 5- Redevance d'Occupation du Domaine Public : déploiement de la fibre
- 6- Location du minibus : convention et tarifs
- 7- Informations du Maire
- 8- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,**  
**Gervais EGAULT.**

